

Communiqué de presse - 12 mai 2012

Pour supporter et faire libérer les avocats de la défense en Iran

Les derniers mois ont été témoins d'une nouvelle vague d'arrestations ayant pour l'objet plusieurs avocats appartenant à l'Association des défenseurs des droits de l'Homme en Iran et de leurs condamnations illégales à des peines lourdes et injustes. Parmi les cas les plus connus, citons :

- Mr Abdolfattah Soltani 58 ans dont la peine de 18 ans d'emprisonnement à Borazjan (une petite ville isolée à plus de 1 000 km de la capitale) et 20 ans d'interdiction d'exercer le droit a été confirmée récemment par le tribunal révolutionnaire de Téhéran. Il est accusé de participer à des "rassemblements en vue de porter atteinte à la sécurité nationale" et de "propagande contre le régime". Il lui a également été reproché d'avoir "accepté un prix illégal et des revenus illégaux," pour avoir reçu en 2009 le Prix international des droits de l'Homme de Nuremberg en Allemagne.
- Mme Nasrin Sotoudeh qui purge une peine de 6 ans depuis 5 mois est interdite des droits les plus élémentaires comme celui de visite de ses enfants.
- Mr Mohammad-Ali Sayf-Zadeh qui purge sa peine de 2 ans et qui fait face présentement à des nouvelles accusations.
- Mme Nargues Mohammadi condamnée à 6 ans de prison et dont les conditions de santé sont alarmantes.
- Mr Mohammad-Ali Dad-Khah, juriste et membre du conseil de supervision de l'Association des défenseurs de droits de l'homme en Iran. Il fut arrêté il y a deux semaines quand il se présentait au tribunal pour défendre un de ces clients. Il a été condamné à 9 ans de prison et 10 ans d'interdiction d'exercer le droit.

D'autres avocats, défenseurs des droits de l'homme ou appartenant à l'opposition comme Mr Javid Houtan Kiyani et Mr Mostafa Daneshjoo ont subi la même sorte et sont actuellement derrière les barreaux. Ces avocats sont tous reconnus comme des prisonniers d'opinion par l'Amnistie internationale.

L'Association des Défenseurs de Droits de l'Homme a été fondée en 2003 à Tehran par cinq avocats : Mme Shirin Ebadi et Messieurs Mohammad Sayf-Zadeh, Mohammad-Ali Dad-Khah, Abdolfattah Soltani et Mohammad Sharif. Les activités de cette association sont conformes à la législation en vigueur en Iran et sont dirigées dans trois axes, soit la défense des prisonniers de conscience et des prisonniers politiques, des prises de position face aux cas flagrants de violation des droits de la personne et finalement, le soutien aux familles des prisonniers politiques. Cette Association depuis sa constitution a rendu de précieux services dans les domaines reliés à la défense des femmes, des minorités religieuses et ethniques et la liberté de conscience. Outre ces activités professionnelles, l'Association a joué un rôle prépondérant dans la création et la promotion d'une société civile pour la défense des droits de la personne en Iran. Elle est également membre de la Ligue Internationale de Défense des Droits de l'Homme.

Il est évident que ces décisions s'inscrivent dans la lignée de la politique de répression de la République Islamique d'Iran pour réduire au silence ces derniers défenseurs des femmes et des hommes arrêtés et accusés pour des raisons politiques. Il faut mentionner que sur les 30 000 avocats que compte l'Iran, à peine une vingtaine plaide des affaires sensibles liées à la répression politique.

ADDHI en appelle à tous les défenseurs des droits de l'Homme et insiste auprès des gouvernements du Québec et du Canada pour exiger des autorités iraniennes d'annuler les peines de ces avocats et de les libérer sans condition. Leurs jugements sont sans fondement, illégaux et contraires aux principes les plus élémentaires des processus judiciaires

internationalement reconnus. Nous sollicitons votre aide pour exercer une pression internationale auprès du gouvernement iranien pour qu'il respecte les déclarations, conventions et les traités internationaux des droits de la personne dont il est signataire et de libérer immédiatement tous les prisonniers de conscience et les prisonniers politiques.

Montréal 12 mai 2012

Association pour la Défense des Droits de l'Homme en Iran – Montréal (ADDHI)

Site Web : www.ADDHI.org